

Mode d'emploi des accueils de loisirs d'Arthès et de Lescure : 2024-2025

ALAE (accueil de loisirs associé à l'école) : Maternelle d'Arthès

Les horaires de l'accueil de loisirs :

Avant l'école : de 7h30-8h20
Temps méridien : 11h45-13h30 (Garderie jusqu'à 12h15)
Après l'école : 16h15-18h30

Facturation ALAE : une double facturation est mise en place :

- Le repas : facturation Mairie d'Arthès
- Encadrement par les animateurs : facturation SIVU

ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) :

Mercredi et vacances scolaires : 7h30-18h30

Le mercredi :

Les enfants sont accueillis dans les locaux de l'école élémentaire de Lescure.

Inscription :

- Par téléphone au 05 63 47 65 71 ou par mail : regisseur.alae.alsh@sivom-arthes-lescure.fr
- En retournant le feuillet d'inscription à retrouver en ligne sur sivu-arthes-lescure.fr

Vacances scolaires :

- Le programme et les modalités d'inscription seront mis en ligne environ 15 jours avant le début de chaque période de vacances sur le site sivu-arthes-lescure.fr. Un mail de rappel vous sera envoyé.

Pour toute question concernant les vacances :

- Par téléphone au 05 63 55 27 62 ou par mail : alae-alsh@sivom-arthes-lescure.fr

Permanence administrative ALAE ALSH : facturation, paiement, accès au Portail Familles

Lundi : 14h30-17h30

Mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h30 et le mercredi de 8h15 à 12h

à la Mairie de Lescure Tél : 05 63 47 65 71 - Courriel : regisseur.alae.alsh@sivom-arthes-lescure.fr

Toutes les informations à retrouver sur le Site : sivu-arthes-lescure.fr

SIVU ARTHES – LESCURE

Service Enfance - Jeunesse

CAJI – Avenue de L'Hermet 81380 Lescure – Tél. :05.63.55.27.62